



Rapport annuel 2022

En application de l'article R212-34 du Code de l'environnement, la commission locale de l'eau établit un rapport sur ses travaux et orientations et sur les résultats et perspectives de la gestion des eaux sur le bassin. Ce rapport est adopté en séance plénière et est transmis au préfet de chacun des départements intéressés, au préfet coordonnateur de bassin et au comité de bassin concernés.

SOMMAIRE

1. Le SAGE du bassin de la Mayenne.....	3
1.1 Le bassin versant de la Mayenne	3
1.2 Le SAGE	3
1.3 Etat des masses d'eau en 2017	4
2. La commission locale de l'eau et son bureau	5
2.1 Modifications de la CLE	5
2.2 Réunions de la CLE et de son bureau	5
2.3 Dossiers transmis à la CLE	6
2.4 Feuille de route de la CLE.....	4
3. Suivi des dossiers et des projets en cours	6
4. Mise en œuvre du SAGE	7
4.1 Actions « phares » en 2020	7
4.2 Programmes appuyant la mise en œuvre du SAGE.....	11
4.3 Actions/réflexions engagées sur les masses d'eau en objectif 2015 et 2021	14
5. Communication de la CLE	Erreur ! Signet non défini.
5.1 Rencontres organisées par la CLE	Erreur ! Signet non défini.
5.2 Outils de communication	Erreur ! Signet non défini.
5.3 Site Internet et lettres d'information.....	16
6. Budget et financement	16
6.1 Dépenses de l'année 2020	18
6.2 Contributions financières	19
7. Bilan de l'année 2020	19
8. Le calendrier prévisionnel 2021	20
<i>Annexe 1 - Tableaux et cartes d'état des masses d'eau en 2017.....</i>	<i>21</i>
<i>Annexe 2 - Diaporama du Groupe de travail « évaluation du SAGE »</i>	<i>24</i>

1. Le SAGE du bassin de la Mayenne

1.1 Le bassin versant de la Mayenne

D'une superficie de 4 352 km², le bassin versant de la Mayenne est le territoire formé par la rivière Mayenne et ses principaux affluents : l'Aisne, la Gourbe, la Vée, l'Égrenne, la Varenne, la Colmont, l'Aron, l'Ernée, la Jouanne, le Vicoin, l'Ouette. Au 1^{er} janvier 2020, le périmètre du SAGE comprend 248 communes réparties sur :

- 5 départements (Mayenne, Orne, Maine-et-Loire, Manche, Ille-et-Vilaine),
- 3 régions (Pays de-la-Loire, Normandie, Bretagne).

L'arrêté de périmètre du SAGE a été modifié le 3 juillet 2017 afin d'intégrer les communes nouvelles créées en 2016 et 2017.

1.2 Le SAGE

Les 3 enjeux

- I. Restauration de l'équilibre écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques
- II. Optimisation de la gestion quantitative de la ressource
- III. Amélioration de la qualité des ressources superficielles et souterraines

La commission locale de l'eau (CLE)

La CLE (Commission Locale de l'Eau) élabore le SAGE et suit sa mise en œuvre. Le dernier arrêté de composition de la CLE a été signé le 25 mai 2022. Elle regroupe **65 membres** :

- Collège des collectivités territoriales et leurs groupements et des établissements publics locaux : 35 représentants,
- Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations : 18 représentants,
- Collège des services de l'Etat et de ses établissements publics : 12 représentants.

Le bureau de la CLE est composé de **24 membres** représentant les 3 collèges de la CLE (12 représentants des élus, 6 représentants des usagers et 6 représentants des services de l'Etat).

2022 est la dernière année de ce mandat. La CLE sera renouvelée en 2023

Les dates clé

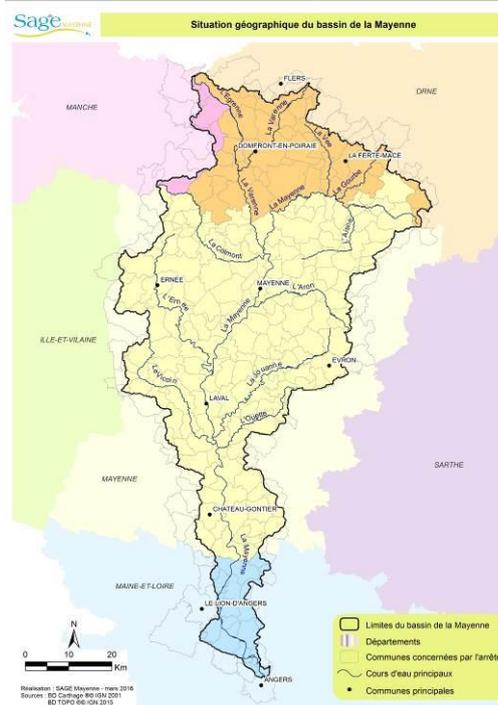
Arrêté de constitution de la CLE	06/11/1997
Arrêté modificatif de périmètre du SAGE	03/07/2017
1 ^{er} arrêté d'approbation du SAGE	28/06/2007
Arrêté d'approbation du SAGE révisé	10/12/2014

Le portage et l'animation du SAGE

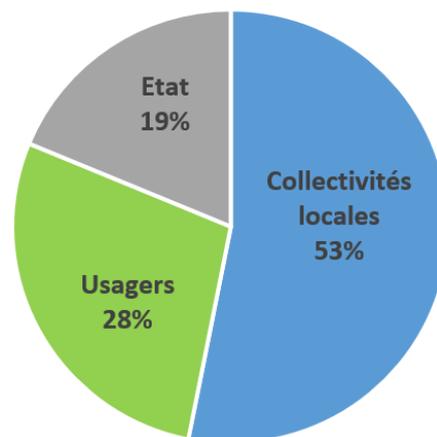
La CLE ne disposant pas de moyens propres, le Conseil départemental de la Mayenne assure la maîtrise d'ouvrage des activités de la CLE et met à disposition les moyens d'animation du SAGE :

- Anthony MARTIN, ingénieur chargé de la mise en œuvre du SAGE et des CT'EAU (1 ETP),
- Mickaël CRUCHON, chargé de mission gestion quantitative de l'eau et animateurs des CT EAU (1 ETP),
- Alexis ROBERT, ingénieur chargé de la coordination générale du SAGE (0,50 ETP),
- Sarah FAUCONNIER, technicienne pour l'appui à la mise en œuvre du SAGE (0,2 ETP),
- Nathalie BELLANGER, puis Virginie HUMEAU assistantes administratives (0,3 ETP).

Bassin de la Mayenne



Composition de la CLE



1.3 Etat des masses d'eau en 2017

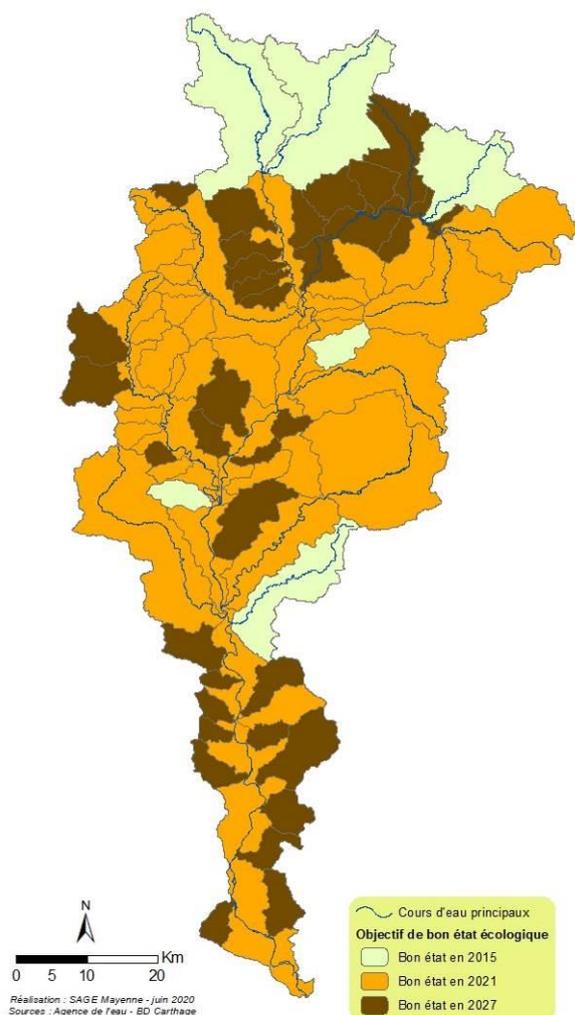
Le bassin de la Mayenne compte **70 masses d'eau cours d'eau** et **1 masses d'eau plan d'eau**. Le tableau ci-dessous présente une synthèse de l'état de ces masses au regard de l'évaluation de 2017 (données 2015 à 2017). Cette évaluation, validée en décembre 2019, sert de base de travail pour la révision en cours du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Elle reste à considérer avec précaution du fait qu'un seul paramètre (sur les 33 analysés) de moins bonne qualité mesurée sur la station de référence de la masse d'eau suffit à déclasser l'ensemble de la masse d'eau. Le détail de l'état par masse d'eau est présenté en annexe 1.

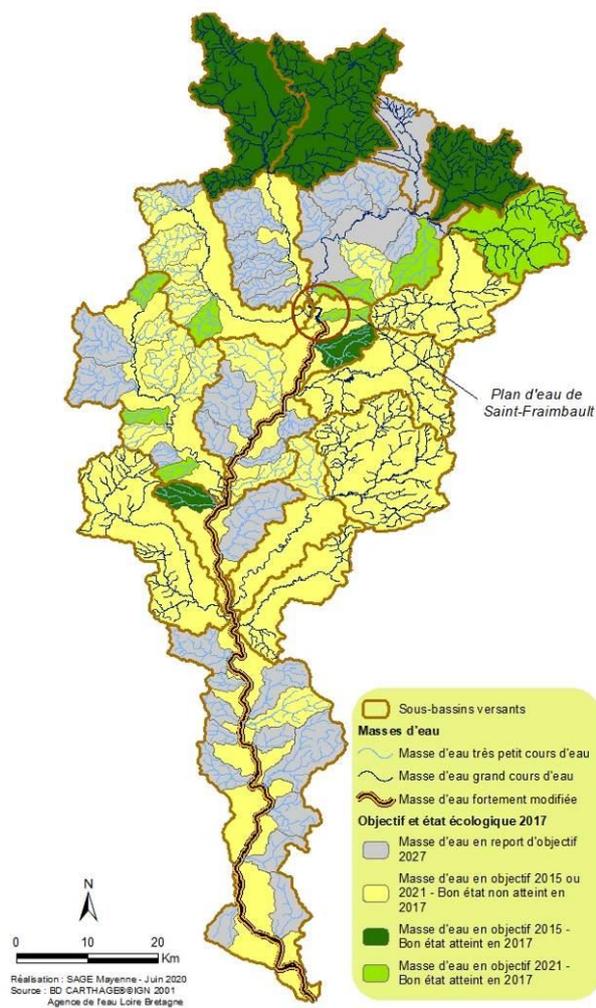
Objectifs d'atteinte du bon état écologique *	Nb de masses d'eau	Etat écologique des masses d'eau - évaluation 2017				
		Très bon état	Bon état	Moyen	Médiocre	Mauvais
2015	6	-	5	1	-	-
2021	33	-	8	20	3	2
Report d'objectif (2027)	32	-	-	15	4	13

* Objectifs en cours de révision en lien avec la révision du SDAGE (2022-2027)

Objectifs du SDAGE 2016-2021 pour les masses d'eau de surface



Croisement entre les objectifs du SDAGE et état des masses d'eau en 2017



Le bassin de la Mayenne compte **une masse d'eau souterraine** couvrant l'ensemble du territoire.

	Objectif du SDAGE	Etat de la masse d'eau - évaluation 2017
Etat chimique	2027	Bon état (nitrates et pesticides)
Etat quantitatif	2015	Bon état

2. La commission locale de l'eau et son bureau

2.1 Modifications de la CLE et de son bureau

À la suite de modifications au sein du 1er collège et de différentes élections au sein du second collège, la composition de la CLE du SAGE Mayenne a été mise à jour le 25 mai 2022.

Un changement de représentant a été réalisé pour la Région Pays de la Loire et la communauté de communes du Pays de Château-Gontier. En effet, M. Daniel GENDRY, élu à la région Pays de la Loire et M. Christophe LEMARIÉ, de la communauté de communes du Pays de Château-Gontier, ont remplacé respectivement Mme DESILLIERE et M. Guy BAGLIN au sein du 1er collège. Au sein du second collège, 2 des 3 fédérations de pêche, la Société Hydraulique d'Etudes et de Missions d'Assistance (SHEMA) et la Chambre des Commerces et d'Industrie (CCI) des Pays de la Loire ont changé d'élus référents.

Au sein du bureau de la CLE, toujours pour donner suite à la nouvelle composition de la CLE, M. Daniel GENDRY (Région Pays de la Loire) et M. CHAMBRELAN (Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de la Mayenne) remplacent leurs élus référents qui ne sont plus à la CLE.

2.2 Réunions de la CLE

La CLE s'est réunie à 3 reprises :

Le **26 avril 2022**, la cellule de la CLE du SAGE Mayenne a présenté l'avancée des études engagées dans le cadre de la démarche SAGE Mayenne Eau Cap 2050. Les membres de la CLE ont validé les 11 bassins versants étudiés lors de l'étude sur les débits minimums écologiques. La cellule du SAGE a aussi présenté les actions sans regrets qui seront mises en place au fur et à mesure de l'avancée de la démarche. Ensuite, le rapport d'activité des actions 2021 a été validé à l'unanimité par la CLE. Enfin, une présentation du Varenne Agricole de l'eau et du Changement Climatique a été réalisée par la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire et la DREAL Pays de la Loire.

En lien avec la démarche SAGE Mayenne Eau Cap 2050, les membres de la commission locale de l'eau du SAGE Mayenne ont été invités à participer à un atelier-formation « **Fresque du Climat** ». Cet atelier a été animé par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Mayenne Bas Maine. Cet événement a eu lieu le **12 septembre 2022** à Forcé.

Le **14 décembre 2022**, la cellule du SAGE Mayenne a présenté l'avancée des études réalisées pendant l'année 2022. Le calendrier prévisionnel concernant la démarche SAGE Mayenne Eau Cap 2050 a été validé par la CLE. Les actions sans regrets menées pendant l'année 2022 et prévues en 2023 ont été présentées. Enfin, les membres de la CLE ont été informés du bilan des 3 premières années des CT EAU "Ernée-Colmont", "Mayenne médiane" et "Mayenne aval". Un avis positif concernant les actions prévues pour les 3 prochaines années sur ces 3 CT EAU a été donné par la CLE du SAGE Mayenne.

2.3 Réunion du bureau de la CLE

Le 08 avril 2022, le bureau de la CLE s'est réuni afin de préparer la CLE du 26 avril 2022.

Le 17 novembre 2022, afin de préparer la CLE du 14 décembre 2022.

CLE - ORDRE DU JOUR

CLE du 26 avril 2022

- ☐ SAGE Mayenne Eau Cap 2050 : Caractérisation des prélèvements et rejets par sous bassin versant
- ☐ SAGE Mayenne Eau Cap 2050 : Etude sur les débits minimums écologiques
- ☐ SAGE Mayenne Eau Cap 2050 : Retour sur les actions sans-regrets
- ☐ Validation du rapport d'activités 2021
- ☐ Présentation du Varenne Agricole de l'Eau et du Changement Climatique

CLE du 12 septembre 2022

- ☐ Fresque du climat animé par le CPIE Mayenne Bas Maine

CLE du 14 décembre 2022

- ☐ Suivi des études en cours
- ☐ Suivi des actions sans regrets
- ☐ Bilan et Perspectives des CT EAU Mayenne aval / Mayenne Médiane et Ernée Colmont

BUREAU - ORDRE DU JOUR

BUREAU du 08 avril 2022

- ☐ Présentation de M. CRUCHON, nouveau chargé de mission gestion quantitative de l'eau
- ☐ Présentation de l'ACS 2022
- ☐ Présentation des études SAGE Mayenne Eau Cap 2050 et des actions sans regrets
- ☐ Dossier pour avis
- ☐ Temps fort du CT EAU Mayenne amont

BUREAU du 08 avril 2022

- ☐ Bilan et Perspectives des CTEAU 2020-2022 (Mayenne aval / Mayenne médiane et Ernée Colmont)
- ☐ Suivi des études SAGE Mayenne Eau Cap 2050 et des études en cours
- ☐ Dossier pour avis

2.4 Dossiers transmis à la CLE

En 2022, **5 dossiers** ont été **transmis pour avis** à la CLE (24 en 2019 – 7 en 2020 – 19 en 2021) :

- 2 demandes d'avis de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne concernant le SDAGE 2022-2027 et le PGRI 2022-2027
- 1 demande d'avis concernant le Contrat Territorial EAU Mayenne amont
- 15 dossiers de demande d'Autorisation Environnementale Unique (AEU) (IOTA ou ICPE)
- 1 projet RCE

Nature	Objet	Avis / remarques
AEU - ICPE - Elevage	Demande d'autorisation d'exploiter un élevage soumis à la réglementation ICPE - ROUSSEAU Maxime	-
AEU - ICPE - Industrie	Plan d'épandage - Poultry feed compagny	-
AEU - ICPE - Industrie	AENV - Renaissance Textile - Demande d'avis à un organisme	-
AEU - ICPE - ECOPOLE	Avis ECOPOLE de la SEDA (Compléments)	Avis favorable avec réserves
AEU - ICPE - Industrie	FROMAGERIE PERRAULT	Avis réservé
CT EAU	CT EAU Mayenne aval 2023-2025	Avis favorable
CT EAU	CT EAU Mayenne médiane 2023-2025	Avis favorable
CT EAU	CT EAU Ernée / Colmont 2023-2025	Avis favorable

* *Autorisation environnementale unique*

Par ailleurs, **57 dossiers** notamment des récépissés de déclaration, ont été **transmis pour information** à la CLE.

2.4 Feuille de route de la CLE

La feuille de route 2019-2024 de la CLE Mayenne peut être consultée ici :

<http://www.sagemayenne.fr/la-cle/activites/>

3. Suivi des dossiers et des projets en cours

Les dossiers et projets des différents partenaires du bassin ont été suivis par la cellule d'animation du SAGE au travers de la participation aux comités de pilotages, groupes de travail et autres réseaux techniques.

• Réunions des maîtres d'ouvrage

- Comité de pilotage pour l'étude diagnostic des cours d'eau Egrenne/Varenne
- Comité de pilotage et comité technique des basses vallées angevines et de la Romme
- Comité de pilotage du PAPI des Basses Vallées Angevines
- Comité technique pollutions diffuses sur le bassin de l'Ernée
- Comité de pilotage du CT Mayenne aval
- Comité de pilotage du CT Ernée Colmont
- Comité de pilotage du programme de l'AAC de l'Ermitage
- Comité de pilotage « rivière la Mayenne »
- Comité de pilotage du Lac de Haute Mayenne

• Suivi de projets spécifiques

- Suivi du contrat des Basses Vallées Angevines
- Suivi du contrat de la rivière Mayenne
- Elaboration du programme d'actions « cours d'eau » sur les bassins Egrenne-Varenne
- Suivi des CT Mayenne médiane et Mayenne aval
- Suivi du CT EAU Mayenne amont
- Travail sur le cahier des charges de l'inventaire zones humides de la communauté de communes Vallées Haut Anjou
- Suivi des projets d'acquisition matériel d'entretien des haies avec la FDCUMA 53
- Suivi de l'étude érosion sur les BV de l'Aisne et de l'Anglaine

En attente de validation par la CLE du SAGE Mayenne

- Participation à l'élaboration du Schéma départemental de gestion de la ressource en eau du Maine-et-Loire
 - Réunion/webinaires de travail sur la problématique des plans d'eau (SAGEs échelle Maine, OFB, AELB)
 - Echanges avec les cellules d'animation des SAGE voisins sur les outils Ecod'eau et Phyt'eau Propre
 - Echanges avec des étudiants du M2 EEZH d'Angers dans le cadre d'un rapport d'études sur la gestion de l'eau dans les Basses Vallées Angevines
 - ½ Journée organisée par le CD49 sur la gestion intégrée des eaux pluviales
 - Journée régionale animateurs de CTEau à ANGERS
- **Réunions des services de l'État**
 - Echange avec DDT61 sur arrêté cadre sécheresse
 - Groupe de travail arrêté cadre sécheresse de la Mayenne
 - Comité ressource en eau de l'Orne
 - Comité départemental de l'eau de la Mayenne
 - Comité départemental de l'eau du Maine-et-Loire
 - **Rencontres & journées**
 - Visio conférence « Elaborer une stratégie partenariale de FORMATION DES ÉLUS sur son territoire » de l'Association Nationale des Élus des Bassins
 - Rencontres structures GEMAPIennes sur la gestion intégrée des zones humides en tête de bassin – CEN Normandie
 - Demi-journée de formations sur le 0 pesticide dans les cimetières et terrains sportifs
 - World café dématérialisé sur la compétence GEMAPI – CEN Normandie
 - 6ème édition du forum Energie-Climat de la chambre régionale d'agriculture
 - Rencontre des animateurs de SAGE de la Région Pays de la Loire
 - Journée animateurs EAU (SAGE, technicien pollutions diffuses et rivières) de la Mayenne
 - Web conférence retour d'expérience sur la gestion de la sécheresse 2019 (réseau IDEAL)

4. Mise en œuvre du SAGE

4.1 Actions « phares » en 2022

❖ GESTION QUANTITATIVE

- SAGE Mayenne Eau Cap 2070

Selon la Loi sur l'eau de 1992, la gestion équilibrée de la ressource en eau correspond à la "gestion visant à assurer la préservation des écosystèmes aquatiques, des sites et des zones humides, la protection contre les pollutions et la restauration de la qualité des eaux (...), le développement et la protection de la ressource en eau, la valorisation de l'eau comme ressource économique et la répartition de cette ressource, et ce de façon à concilier et à satisfaire les différents usages, activités ou travaux liés à l'eau".

La commission locale de l'eau (CLE) du bassin de la Mayenne souhaite s'engager dans une démarche de gestion quantitative de type « projet de territoire pour la gestion de l'eau » (PTGE). Le principal enjeu est de mobiliser les acteurs agricoles, industriels, les collectivités, ... pour coconstruire les modalités de partage de la ressource en eau dans un contexte de changement climatique.

Le territoire n'étant pas prioritaire au titre du SDAGE en termes de gestion quantitative de la ressource en eau, la cellule du SAGE Mayenne s'est engagée dans une démarche appelée **SAGE Mayenne EAU CAP 2070**. Pour cela, un groupe d'acteurs sur l'eau a été défini (Groupe de suivi).

Les différents objectifs de cette démarche sont les suivants :

- Permettre aux différents acteurs de l'eau du bassin de la Mayenne d'avoir une base commune sur la ressource en eau ;
- Engager un programme de gestion équilibrée de la ressource en eau ;
- Statuer sur l'engagement ou non vers un PTGE.

Deux études ont été lancées en 2022 :

- Études sur les débits minimums écologiques ;
- Études sur la caractérisation des prélèvements et rejets par sous bassins versants en lien avec l'impact du changement climatique sur la ressource en eau sur le bassin de la Mayenne.

Enfin, des actions appelées "Sans-regrets" sont déjà mises en place sur le bassin du SAGE Mayenne (Actions sur les économies d'eau, outils de communication, ...).

❖ DEPLOIEMENT DES CONTRATS TERRITORIAUX « EAU » SUR LE BASSIN DE LA MAYENNE

En attente de validation par la CLE du SAGE Mayenne

Le contrat territorial (CT) Eau est le nouvel outil financier commun à l'Agence de l'eau, la région des Pays de la Loire et certains Départements dont celui de la Mayenne. Ils sont établis pour 2 périodes de 3 ans (contre 5 ans pour l'ancien outil de l'AELB et 3 pour celui de la Région). Par ailleurs, les territoires des contrats ont été augmentés par le regroupement des programmes de plusieurs sous-bassins.

Un premier CT Eau multithématique Ernée-Colmont a été signé en décembre 2019 avec 4 maîtres d'ouvrages. L'année 2020 a vu le déploiement de cet outil sur les bassins de la Mayenne médiane, Mayenne aval et Ernée/Colmont avec un appui de la CLE « à la carte » en fonction des attentes et besoins des acteurs des territoires. En 2021, un CT EAU a été mis en place sur le secteur Mayenne amont et sur le secteur Basses vallées Angevines. En 2022, les 5 CT EAU du SAGE étaient en cours de réalisation. Un bilan à 3 ans a été réalisé pour les CT EAU Mayenne médiane, Mayenne aval et Ernée Colmont.

➤ **Le SAGE Mayenne devient structure pilote des CT EAU Mayenne médiane et Mayenne aval**

A l'image du CT EAU Mayenne amont, la cellule du SAGE Mayenne devient pilote du CT EAU Mayenne médiane et Mayenne aval. Ainsi, au cours de l'année 2022, le SAGE a organisé les COPIL annuels globaux sur le territoire Mayenne médiane et Mayenne aval. Nous avons aussi aidé à préparer le bilan des différents CT EAU, les perspectives, fiches actions des nouveaux contrats.

➤ **Un pilotage du CT Eau multithématique Mayenne amont par la cellule d'animation du SAGE**

Le territoire du CT Eau Mayenne amont est d'une superficie importante avec une diversité d'actions et d'acteurs nécessitant une mise en synergie. Afin d'assurer cette « mise en musique » et une cohérence à l'échelle du bassin, un pilotage du contrat par le Département de la Mayenne (structure porteuse du SAGE) a été proposé et retenu par les maîtres d'ouvrage et financeurs.

Ainsi, au cours de l'année 2022, le travail de la cellule d'animation du SAGE a notamment porté sur les points suivants :

- Mise en place d'un COPIL global annuel en fin d'année 2022,
- Suivi des actions au fur et à mesure de l'avancée des actions,
- Echanges réguliers avec les financeurs (AELB, Régions et Départements),
- Réflexion, avec les signataires du CT, sur la stratégie et la gouvernance à mettre en place,
- Mise en place d'un temps fort sur les zones humides et têtes de bassins versants en mars 2022 sur la commune de Lonlay l'Abbaye.

Par ailleurs, le Conseil départemental, en tant que structure porteuse du SAGE, reste « structure chef de file » de la Région auprès des différents maîtres d'ouvrage pour les CT Eau à l'exception du CT Eau BVAR (Département du Maine-et-Loire comme structure chef de file). Ainsi, la cellule d'animation pré-instruira les demandes de subvention des maîtres d'ouvrage comme c'était le cas pour le CRBV.

❖ **ANIMATION DES CONTRATS REGIONAUX DE BASSIN VERSANT (CRBV)**

Le contrat régional de bassin versant (CRBV) est l'outil financier de la Région des Pays-de-la Loire pour faciliter la mise en œuvre des actions des SAGE. A l'échelle du SAGE Mayenne, 4 contrats ont été établis pour les périodes 2008-2010, 2011-2013 (avenant en 2014), 2015-2017 (avenant en 2017) et 2018-2020.

Le dernier CRBV actuellement en cours pour le SAGE Mayenne est **2018-2020**. En effet, une prolongation jusqu'à 2022 a été sollicitée auprès de la Région afin d'intégrer d'éventuelles actions n'ayant pas pu être prises en compte dans les contrats territoriaux signés en 2020 en l'absence d'appel à projets.

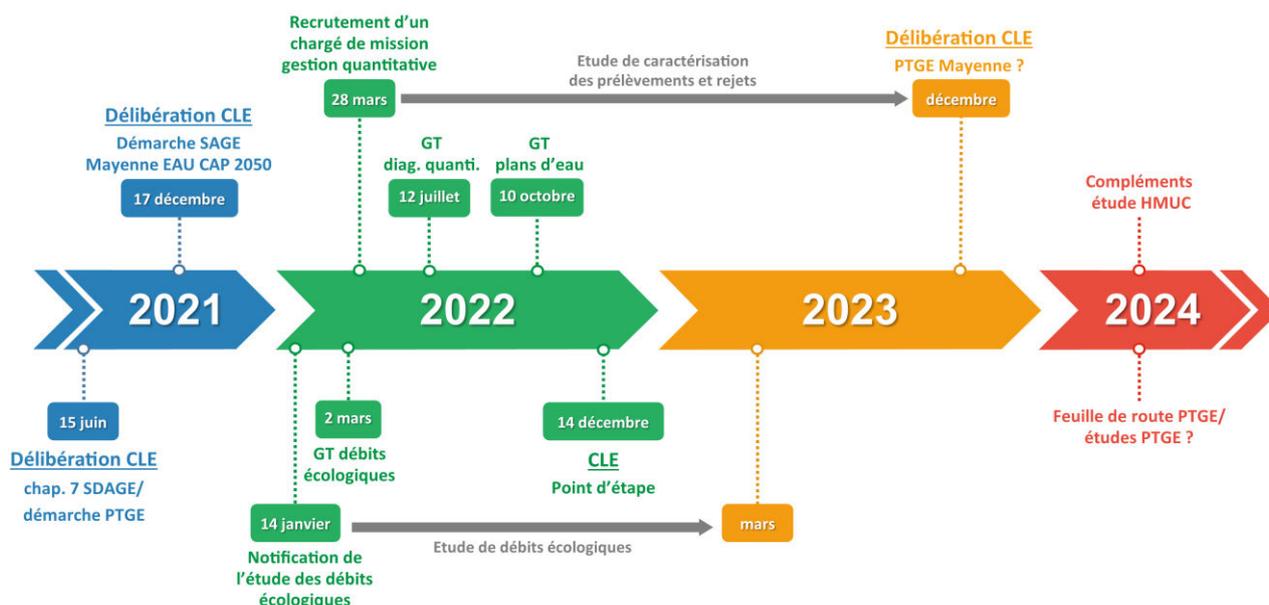
Le rôle de la cellule d'animation du SAGE est de centraliser, instruire et transmettre à la Région les demandes d'engagement d'opération et de versement. Elle apporte également un appui technique aux maîtres d'ouvrage et est l'unique interlocuteur de la région.

❖ POURSUITE DE L'ÉTUDE DES PRÉLEVEMENTS ET DES BESOINS EN EAUX SUR LE BASSIN DE LA MAYENNE

La méthodologie mise au point par le Conseil départemental de la Mayenne a été déclinée à l'échelle du SAGE Mayenne pour un diagnostic précis des prélèvements et des usages à l'année, puis au mois, avec distinction des prélèvements bruts et nets (compensés des différents rejets) : usages domestiques, agricoles (bétail et irrigation), industriels et évaporation des plans d'eau. L'année a été consacrée à la consolidation des données, à leur présentation en groupe de travail. Le sujet des plans d'eau nécessite beaucoup d'échange et de tests méthodologiques afin d'espérer arriver à un consensus sur l'estimation de leur impact quantitatif.

En parallèle, une étude sur les débits minimums écologiques est menée par le bureau d'études Aquascop. Le choix des bassins versants et des stations à étudier, la première phase de mesures de débits a été réalisé pendant l'année 2022. Le reste de l'étude sera réalisé pendant l'année 2023.

Chronologie de la démarche validée en CLE de décembre 2022



La seconde phase concernera l'établissement d'un scénario d'évolution des besoins à échéance pour déterminer le taux de prélèvement 2070 avec la prise en compte de l'impact du changement climatique sur le débit de la Mayenne.

❖ RENSEIGNEMENT DES INDICATEURS DU SAGE

Le travail de collecte et de traitement des données du tableau de bord s'est poursuivi sur les **21 indicateurs identifiés comme prioritaires** à valoriser.

Enjeux	Indicateurs	Avancement 2020
Enjeu « cours d'eau et milieux aquatiques »	Avancement des programmes de restauration des cours d'eau*	Régulièrement mis à jour grâce à la contribution de l'ensemble des techniciens rivières du SAGE Mayenne
	Linéaire de berges ayant fait l'objet d'opérations de restauration*	Données 2019 compilées et valorisées – travail sur les données spécifiques des basses vallées angevines à réaliser (boires et annexes)
	Linéaire de travaux en lit mineur et en lit majeur	Travail important sur les données « ouvrages » – mise à jour des taux d'étagement avec les données 2019
	Travaux sur les petits ouvrages	
	Avancement des inventaires de zones humides	Présentation au GT en 2019
	Superficie de zones humides fonctionnelles inventoriées* et Typologie de zones humides rencontrées	Présentation au GT en 2019
	Nombre de plans d'eau déconnectés ou effacés*	Difficulté de retour sur cet indicateur
Enjeu « gestion quantitative »	Volumes d'eau consommés sur le réseau (et rendement) *	Mise à jour dans le cadre du diagnostic quantitatif
	Volumes totaux prélevés* (cf. partie ci-dessus)	Mise à jour dans le cadre du diagnostic quantitatif

En attente de validation par la CLE du SAGE Mayenne

		(irrigation, abreuvement, industriels, plans d'eau et AEP) ainsi que des volumes rejetés
	Nombre de jours de restriction d'usage de l'eau par bassin*	Données 2010 à 2018 compilées et présenté au groupe de travail
	Nombre de jours de soutien d'étiage de Saint-Fraimbault*	Mise à jour par le conseil départemental
Enjeu « qualité d'eau »	Rendement des STEP collectives*	<i>Présentation au GT en 2019</i>
	Type de station d'épuration par sous-bassin et flux de polluants par sous-bassin	Volumes rejetés mis à jour dans le cadre du diagnostic quantitatif
	Avancement des programmes d'actions des captages prioritaires*	Régulièrement mis à jour
	Nombre de plans bocagers communaux*	<i>Travail à engager pour identifier des données pertinentes à l'échelle du SAGE</i> Collaboration avec le projet d'observatoire départemental du bocage en Mayenne
	Quantité de pesticides vendus*	Compilation des résultats du réseau de mesures jusqu'en 2018 – analyse de l'observatoire des achats de produits phytosanitaires de 2014 à 2016
Transversal (X9)	Indicateurs de qualité des ressources*	<i>Présentation au GT en 2019</i> Base de données mise à jour régulièrement
	Débit des cours d'eau*	Mise à jour dans le cadre du diagnostic quantitatif Observatoire des ressources en eau à l'échelle du SAGE (débits, piézométrie, pluviométrie)

* Indicateurs prioritaires

4.2 Programmes appuyant la mise en œuvre du SAGE

❖ PROGRAMMES DE RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

En 2022, des programmes sont en cours sur 10 sous-bassins du SAGE de la Mayenne : la Colmont, l'Ernée, les Affluents de la Mayenne sur Mayenne Communauté, l'Aron, la Jouanne, le Vicoin, l'Ouette, les affluents de la Mayenne sur Laval Agglomération, les affluents de la Mayenne sur la communauté de commune du Pays de Château-Gontier et les affluents de la Mayenne sur le secteur des basses vallées angevines.

La rivière la Mayenne est également concernée par :

- 2 programmes de restauration des milieux aquatiques, l'un engagé en Mayenne et l'autre engagé dans le Maine et Loire,
- 1 programme de restauration de la continuité écologique sur la rivière Mayenne en Maine-et-Loire qui concerne 8 ouvrages,
- des programmes sur 2 Espaces Naturels Sensibles (ENS) : le Lac de Haute Mayenne et la vallée de Saint-Calais.

La définition d'un programme est en cours pour 3 sous-bassins dans le cadre d'un diagnostic initial (Egrenne, Varenne et 3 affluents).

Une étude diagnostic des cours d'eau sur les bassins de l'Aisne et de l'Anglaine par le Syndicat de Bassin de l'Aron, Mayenne et Affluents (SyBAMA) et la communauté de communes du Mont des Avaloirs.

L'entente Egrenne-Varenne a intégré le bassin versant de la Vée tandis que le SYBAMA a intégré le bassin versant de la Gourbe, ce qui permet d'améliorer la couverture du territoire en termes de maîtrise d'ouvrage opérationnelle.

Ces programmes et études sont financés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région des Pays de la Loire et les Départements de la Mayenne et du Maine-et-Loire dans le cadre des contrats territoriaux Eau (cf. partie ci-dessus). La région Normandie et le Département de l'Orne participent également selon leurs modalités d'aide.

La cellule d'animation du SAGE participe aux comités de pilotage de ces programmes/études (diagnostic et bilan) et veille à la prise en compte des objectifs et dispositions du SAGE. Les programmes d'actions sont soumis pour avis à la CLE.

Avancement des programmes milieux aquatiques



Bassin	Avancement	Structure porteuse	Contrat territorial Eau
Egrenne, Varenne, Ortel, Ménil Roullé et Vallées	Définition du programme d'actions en cours	Entente des 5 EPCI concernés	CT Eau Mayenne Amont 2021-2023
Colmont	3 ^{ème} programme 2020-2022	CC du Bocage Mayennais	CT Eau Colmont-Ernée 2020-2022 (signé 12/2019)
Ernée	3 ^{ème} programme 2020-2022	Syndicat de bassin de l'Ernée	
Affluents de la Mayenne sur Mayenne Communauté	1 ^{er} programme 2020-2022 (Lassay et Fontaine Daniel)	Création du SyBAMA en janvier 2020 issu de la fusion du syndicat de bassin de l'Aron avec Mayenne communauté	CT Eau Mayenne Médiane 2020-2022 (signé le 01/07/2020)
Aron	2 ^{ème} programme 2020-2022		
Rivière la Mayenne et le Lac de Haute Mayenne	2 ^{ème} programme 2020-2022	CD de la Mayenne FDPPMA 53 Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) (CT Eau Mayenne Médiane et Aval 2020-2022 (signés le 01/07/2020)
Vicoïn	3 ^{ème} programme 2020-2022	Syndicat du JAVO créé en janvier 2019 issu de la fusion de 3 syndicats (Jouanne, Vicoïn et Ouette) auquel a été ajouté la « zone blanche » sur le territoire de Laval Agglomération	CT Eau Mayenne Aval 2020-2022 (signé le 01/07/2020)
Jouanne	3 ^{ème} programme 2020-2022		
Ouette	1 ^{er} programme 2020-2022		
Affluents de la Mayenne sur Laval Agglomération	1 ^{er} programme 2020-2022 (Moyette, Quartier, Fresne)		
Affluents de la Mayenne sur la CDC de Château-Gontier	1 ^{er} programme 2020-2022 (Pont Manceau, Pont Perdreau, Oliveau et Béron)	CC du Pays de Château-Gontier	

Bassin	Avancement	Structure porteuse	Contrat territorial Eau
Rivière Mayenne en Maine-et-Loire : • Basses vallées angevines • Partie domaniale	2 ^{ème} programme en préparation intégrant les résultats de l'étude diagnostic sur la Baconne et la Suine)	SMBVAR (Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme) (Labellisé EPAGE en 2020)	CT Eau des Basses Vallées angevines et de la Romme 2021-2023
	2 ^{ème} programme en préparation intégrant le volet « restauration de la continuité écologique » (travaux démarrés en 2020)	CD du Maine-et-Loire	

❖ PROGRAMMES D' ACTIONS « POLLUTION DIFFUSES »

Le bassin de la Mayenne compte **10 captages prioritaires** : 2 captages souterrains et 8 captages superficiels : 7 captages prioritaires de l'amont du bassin (Egrenne, Varenne et Mayenne amont) ont été identifiés avec un enjeu « pesticides » et 4 captages (Le Gué - Pont Herbout, Colmont et Ernée) avec un enjeu « nitrates ».

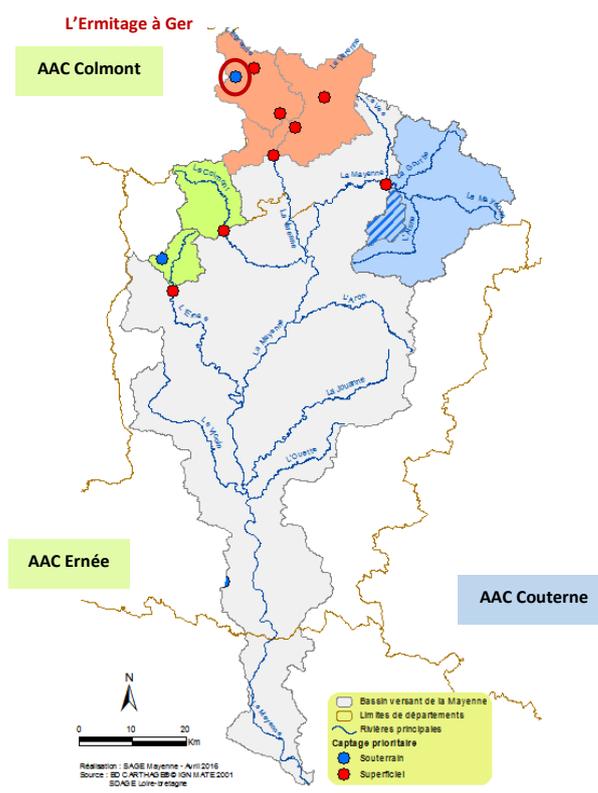
Pour tous ces captages prioritaires SDAGE, les programmes d'actions sont en cours conformément aux CTEau concernés. 2022 représente la 3^{ème} année pour le CTEau Ernée Colmont et la 2^{ème} année pour le CTEau Mayenne amont.

A noter en 2022, le lancement de programme d'actions autour de 3 captages souterrains non-prioritaires SDAGE avec des enjeux métabolites sur le territoire de LAVAL Agglomération (diagnostic agricole). La même démarche devrait s'engager sur le secteur de Mayenne communauté.

Ces programmes sont financés essentiellement par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Département de la Mayenne, pour le territoire qui le concerne.

La cellule d'animation du SAGE est invitée aux comités de pilotage locaux de ces programmes/études (diagnostic et bilan) et veille à la prise en compte des objectifs et dispositions du SAGE. Les programmes d'actions sont soumis pour avis à la CLE (CTEau)

Captages prioritaires et bassins AAC Egrenne - Varenne



Captage	Structure	Contrat territorial Eau
L'Hermitage à Ger (1 captage souterrain 50)	SDE de la Manche	Intégration prévue au Contrat territorial Eau Mayenne Amont 2021-2023
Egrenne/Varenne (5 captages superficiels)	SDE de l'Orne	
Le pont de Couterne à Couterne (1 captage superficiel 53/61)*		
La Colmont à Gorron (1 captage superficiel 53)	Syndicat d'eau du nord-ouest mayennais (SENOM)	Contrat territorial Eau Colmont-Ernée 2020-2022 (signé en décembre 2019)
Le Captage de Pouillé (1 captage souterrain sur bassin de l'Ernée mais propriété du SENOM)		
L'Ernée à Ernée (1 captage superficiel 53)	CC de l'Ernée	

❖ PROGRAMMES D' ACTIONS SUR LE VOLET EROSION – RUISSELLEMENT

➤ **Lutte contre l'érosion sur des secteurs à risque érosif fort en amont du Lac de Haute Mayenne**

En lien avec le classement du Lac de Haute Mayenne à enjeu phosphore, le Département de la Mayenne avait réalisé en 2018-2019 une étude globale à l'échelle du bassin du Lac de Haute Mayenne afin de quantifier les sources de phosphore et d'identifier les sous-bassins les plus contributeurs. Cette étude a permis d'estimer que les flux de phosphore liés à l'érosion diffuse des sols représentent environ 90% des flux totaux.

Dans la continuité de cette action, le Département souhaite préciser la connaissance du terrain et aller vers la définition de programmes locaux d'actions visant la réduction des phénomènes d'érosion, de transferts de sédiments et de phosphore, ceci en lien avec les acteurs du territoire et en vue de leur intégration à des contrats territoriaux. Ainsi, il a prévu des études détaillées sur 5 sous-bassins versants à l'amont du Lac.

Cette action a été retenue dans le programme LIFE REVERS'EAU porté par la région Pays de Loire et permet au Département de bénéficier d'une aide européenne de 50% pour la conduite de ces études en complément des aides de l'Agence de l'eau Loire Bretagne.



Plus d'informations : Etude à l'échelle du LHM <http://www.sagemayenne.fr/etude-erosion-phosphore-bassin-du-lac-de-haute-mayenne/>

➤ **Etude diagnostic « Erosion et phosphore » sur le bassin du Lac de Haute Mayenne.**

Une première étude diagnostic a été réalisée en 2019/2020 sur le bassin de la Colmont et a permis d'identifier des actions à intégrer aux programmes d'actions.

Après échange avec les acteurs locaux à l'échelle du bassin versant du Lac de Haute Mayenne, une deuxième étude détaillée est conduite depuis fin 2021 sur les bassins versants de l'Aisne et de l'Anglaise. Les partenaires de cette étude sont le SYBAMA (syndicat de bassin de l'Aron et des affluents de la Mayenne), la CCMA et le SDE 61 (Syndicat Départemental de l'eau de l'Orne, les bassins étudiés étant situés en amont de la prise d'eau de COUTERNE).

Cette étude s'inscrit dans le nouveau contrat territorial EAU multithématique « Mayenne amont » porté par le SAGE ainsi que le programme LIFE REVERS'EAU piloté par la Région Pays de Loire.

Plus d'informations : Etude Colmont <http://www.sagemayenne.fr/etude-transfert-phosphore-bassin-colmont/>



4.3 Actions/réflexions engagées sur les masses d'eau en objectif 2015 et 2021

Le tableau ci-dessous présente, pour les 26 masses d'eau en objectif 2015 ou 2021 n'atteignant pas le bon état en 2017 (état validé par l'agence de l'eau en décembre 2019), les actions menées et/ou les réflexions engagées dont la CLE a connaissance. Les nouvelles actions et réflexions pour l'année 2022 sont identifiées en bleu.

	Masse d'eau	Taille (km ²)	Etat 2017	Actions et réflexions menées en 2022
11	La Varenne depuis l'Egrenne jusqu'à la retenue de SAINT-FRAIMBAULT	66	Moyen	Elaboration de la Demande d'Intérêt Général – Echanges avec la DDT 61 – Signature administrative du CT EAU – Réunions géographiques – Accompagnement des maitres d'ouvrages – COPIL Egrenne-Varenne
7	L'Aisne	173	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Programme « pollutions diffuses » sur l'AAC Pont de Couterne en cours d'élaboration par le SDE de l'Orne - Mise en œuvre du CT Eau multithématique Mayenne amont 2021-2023 - Mise en œuvre avec le SyBAMA et la CC du Mont des Avaloirs (CCMA) d'une étude diagnostic des cours d'eau - Positionnement de la CCMA sur l'appel à projets Paiement pour services environnementaux (PSE) Expérimental de l'AELB - Etude érosion CD53/SYBAMA/SDE61/CCMA
73	La Colmont et ses affluents depuis la source jusqu'à HEUSSE	18	Médiocre	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes intégrés au contrat territorial Eau multithématique Colmont-Ernée 2020-2022 <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Programmes « milieux aquatiques » sur l'ensemble du bassin et « pollutions diffuses » sur la Colmont amont - Réflexion engagée par la CCBM sur une stratégie locale pour lutter contre l'érosion et le ruissellement pour donner suite à l'étude érosion et transfert de phosphore portée par le CD53 et réalisée en association avec le SENOM et la CC du bocage mayennais (CCBM)
13	La Colmont depuis HEUSSE jusqu'à la retenue de SAINT-FRAIMBAULT	137	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion engagée par la CCBM sur une stratégie locale pour lutter contre l'érosion et le ruissellement pour donner suite à l'étude érosion et transfert de phosphore portée par le CD53 et réalisée en association avec le SENOM et la CC du bocage mayennais (CCBM)
55	La Turlière	18	Moyen	
57	La Gaubardière	10	Moyen	
60	Le Bailleul	12	Moyen	
64	L'Ourde	37	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre par la CCBM du PSE Haie
15	L'Ernée depuis SAINT-DENIS-DE-GASTINES jusqu'à la Mayenne	141	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes intégrés au contrat territorial Eau Colmont-Ernée 2020-2022 <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Programme « milieux aquatiques » l'ensemble du bassin de l'Ernée et programme « pollutions diffuses » en amont de la prise d'eau
41	Le Villeneuve	16	Moyen	
46	La Perche	33	Moyen	
48	L'Oscense	40	Moyen	
52	Le Bois Béranger	16	Médiocre	
62	Le Lassay	35	Moyen	
47	Le Fontaine Daniel	56	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration du programme de restauration au Contrat territorial Eau Mayenne médiane pour la période 2020-2022 (signature 01/07/ 2020)
14	L'Aron	175	Moyen	
2	Retenue de SAINT-FRAIMBAULT (masse d'eau plan d'eau)	20	Médiocre	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration du plan de gestion au contrat territorial Eau Mayenne médiane pour la période 2020-2022 (signature 01/07/ 2020) - Mise en œuvre du plan de gestion de la retenue de SAINT-FRAIMBAULT 2018-2022 (gestion des niveaux d'eau, travaux sur les habitats et suivi de la qualité) - Concertation initiée sur les secteurs identifiés comme à risques d'érosion à proximité du Lac
5	La Mayenne depuis la retenue de SAINT-FRAIMBAULT jusqu'à l'Ernée (masse d'eau fortement modifiée)	117	Moyen	<p>Partie Mayenne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégration du programme de restauration (CD53 + FDPPMA) aux contrats territoriaux Eau Mayenne médiane et aval pour la période 2020-2022 (signature le 1^{er} juillet 2020) - Poursuite de l'étude du barrage de Brives par Mayenne Communauté <p>Partie Maine-et-Loire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Finalisation de l'étude bilan et préparation des seconds programmes (BVA et rivière Mayenne) - Définition du programme d'action pour restauration la continuité sur la rivière Mayenne – création de 2 rivières de contournement (La Jaille-Yvon et Montreuil-sur-Maine) - Labellisation du SMBVAR en EPAGE
6	La Mayenne depuis l'Ernée jusqu'à la Sarthe (masse d'eau fortement modifiée)	333	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Labellisation du SMBVAR en EPAGE

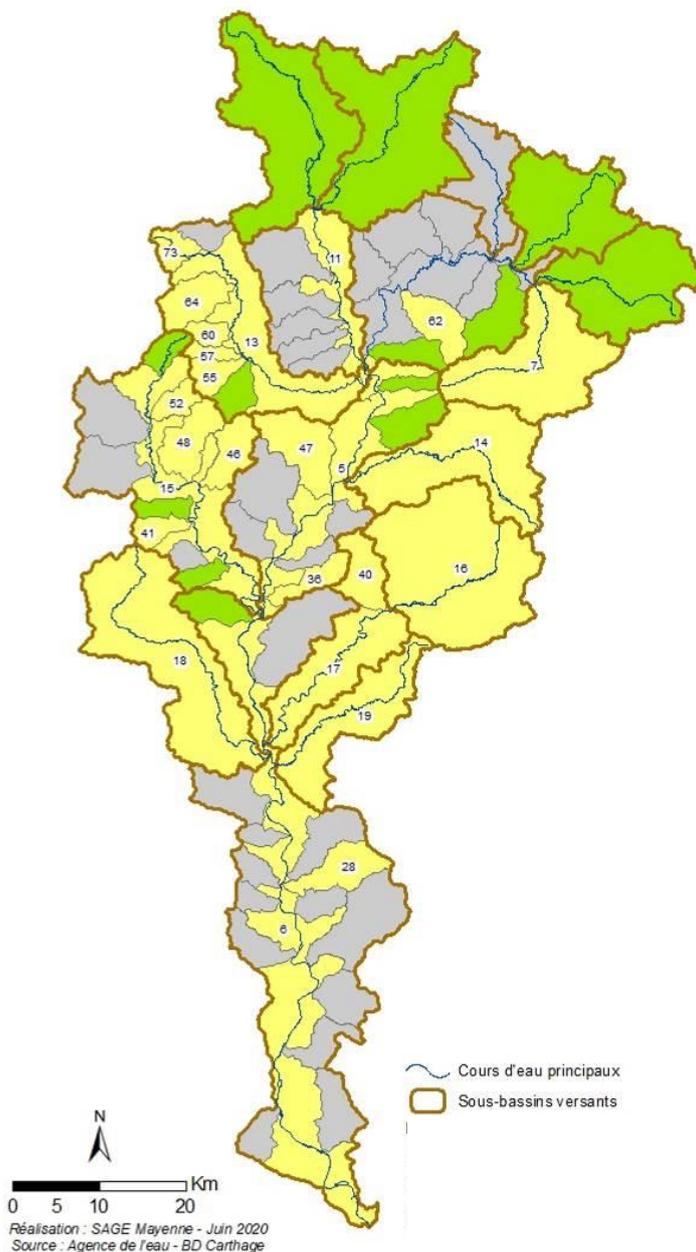
En attente de validation par la CLE du SAGE Mayenne

N°	Masse d'eau	Taille (km ²)	Etat 2017	Actions et réflexions menées en 2022
36	Le Fresne	23	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration du programme de restauration porté par le JAVO au Contrat territorial Eau Mayenne aval pour la période 2020-2022 (signature le 1^{er} juillet 2020) - Travaux de restauration sur la Moyette (chantier vitrine sur Laval Agglomération) - Poursuite de l'étude « retour d'expérience sur l'évaluation de l'impact cumulé des retenues sur le bassin du Vicoin » - Etude inondation sur le bassin du JAVO
16	La Jouanne depuis la source jusqu'au ruisseau des Deux Evailles	270	Moyen	
17	La Jouanne depuis le ruisseau des Deux Evailles jusqu'à la Mayenne	114	Moyen	
40	La Jarraais	38	Moyen	
18	Le Vicoin	255	Moyen	
19	L'Ouette	122	Moyen	
28	Le Pont Perdreau	40		<ul style="list-style-type: none"> - Intégration du programme de restauration porté par la CC de Château-Gontier au Contrat territorial Eau Mayenne aval pour la période 2020-2022 (signature le 1^{er} juillet 2020)

Carte des 27 masses d'eau en objectif 2015 ou 2021 n'atteignant pas le bon état en 2017

Objectifs du SDAGE 2016-2021

- Masse d'eau en bon état
- Masse d'eau en objectif 2015 ou 2021 n'atteignant pas le bon état
- Masse d'eau en report d'objectif 2027



En attente de validation par la CLE du SAGE Mayenne

II- Bilan des actions de communications du premier semestre de 2022 :

1 Rencontres organisées ou co-organisées par la CLE

❖ CT EAU MAYENNE AMONT : TEMPS FORT SUR LES ZONES HUMIDES ET TÊTES DE BASSIN VERSANT

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Mayenne anime le Contrat Territorial Eau Mayenne amont 2021-2023 rassemblant plus de vingt maîtres d'ouvrage pour des actions de reconquête de la qualité des ressources en eau et des milieux aquatiques. Élus, techniciens, partenaires, membres de la commission locale de l'eau du SAGE, représentants de l'État... 36 participants ont répondu à l'invitation le 29 avril 2022, sur la commune de Lonlay l'Abbaye. La thématique de ce temps fort portait sur les zones humides et têtes de bassin versant.

L'objectif de cette journée était de présenter la thématique en salle le matin puis faire une visite terrain l'après-midi.

La matinée s'est déroulée de la manière suivante :

- Introduction du SAGE Mayenne et du CT EAU Mayenne amont par M. MICHEL (Président de la CLE du SAGE Mayenne), M. MARTIN (animateur de la CLE du SAGE Mayenne) et Mme PRIOL (Agence de l'Eau Loire Bretagne) ;
- Présentation des zones humides et têtes de bassin versant par M. ARIAL du Conservatoire d'Espaces Naturels de la Normandie et M. FOURNIALS de la CATER Calvados Orne Manche ;
- Projection photo d'Éric MEDARD sur la faune et la flore des zones humides du bassin de la Mayenne ;
- Présentation de la démarche développement durable de la biscuiterie de l'Abbaye, présentée par M. LEBAUDY (directeur de l'entreprise familiale) et Mme GUILLEMOT (Directrice développement durable).

L'après-midi, les participants se sont rendus sur un ruisseau de tête de bassin versant et une zone humide voisine de « La Tablière » et ont eu un aperçu des travaux de restauration prévus dans le contrat territorial eau ainsi que des gains attendus sur l'hydrologie (ralentissement des crues et augmentation du soutien d'étiage naturel).

La journée a permis aux différents maîtres d'ouvrages, financeurs et autres partenaires du CT EAU de découvrir, d'échanger et d'avoir de nouvelles connaissances sur ces deux thématiques de manière originale.



Pour plus d'informations, <http://www.sagemayenne.fr/retour-sur-le-temps-fort-sur-les-zones-humides-et-tetes-de-bassin-versant-du-29-avril-2022/>

❖ ATELIER FRESQUE DU CLIMAT POUR LES MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

En lien avec la démarche SAGE Mayenne Eau Cap 2050, les membres de la commission locale de l'eau du SAGE Mayenne ont été invités à participer à un atelier-formation "Fresque du Climat". Cet atelier a été animé par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Mayenne Bas Maine. Cet événement a eu lieu le 12 septembre 2022 à Forcé.

L'objectif de cet atelier est de donner, à l'ensemble des membres présents, une même base scientifique sur le changement climatique, ces causes, ces conséquences et les solutions pour y faire face. Au total, une quinzaine de membres de la CLE ont pu participer à cet atelier pendant 3h, échangeant sur le rôle de la CLE dans cette crise climatique.



En attente de validation par la CLE du SAGE Mayenne

❖ AMPLIFICATION DU PROGRAMME ECOD'EAU :

Tout au long de l'année, mais surtout pendant la période d'étiage 2022, de nombreuses affiches, flyers, autocollants sur les économies d'eau ont été donnés aux collectivités, syndicats d'eau potable, syndicats de bassins versants et autres partenaires. L'association des maires de France a aussi invité les mairies à demander des outils, ce qui a eu un effet très important sur les demandes.

Le bon de commande est toujours disponible au lien suivant : <http://www.sagemayenne.fr/ressources/outils-de-communication/>

❖ DIAGNOSTIC SUR LES ECONOMIES D'EAU DANS LES COMMUNES :

Comme évoqué en première partie, le SAGE Mayenne a demandé à Synergies l'organisation d'un atelier du Réseau des collectivités auprès des élus et agents des collectivités sur la question des économies d'eau.

Afin d'apporter une réponse aux quelques communes intéressées, le Réseau des collectivités a proposé au Département une expérimentation d'accompagnement avec pour objectifs de :

- > Sensibiliser les communes sur la question de la préservation de la ressource en eau ;
- > Inviter les communes à réaliser un diagnostic sur leur ressource en eau ;
- > Proposer aux communes de s'équiper en matériel hydro-économe.

Ainsi, 4 communes se sont engagées dans cet accompagnement (Saint Christophe-du-Luat ; La Baconnière, Chéméré-le-Roi, et Port-Brillet).

La démarche s'est déroulée en plusieurs étapes :

- > Rencontre des communes engager dans l'accompagnement et présentation de la méthodologie ;
- > Campagne de mesures et relevés par les communes ;
- > Analyse des résultats collectés ;
- > Restitution collective.

2 Site Internet et lettres d'information

❖ [SITE INTERNET DU SAGE \(WWW.SAGEMAYENNE.FR\)](http://WWW.SAGEMAYENNE.FR)

La cellule d'animation a régulièrement mis à jour les actualités du site internet. Ainsi, 11 actualités ont été publiées en 2022 :

- [24 mars 2022 – Journées mondiales de l'eau – Conférence sur les perturbateurs endocriniens ;](#)
- [SAGE Mayenne Eau Cap 2050 – Etudes des débits minimums écologiques ;](#)
- [Le SDAGE 2022 – 2027 est validé ! ;](#)
- [SAGE Mayenne Eau Cap 2050 ;](#)
- [Etude Erosion/Phosphore sur les bassins Aisne et Anglaise ;](#)
- [Retour sur ... le temps fort sur les zones humides et têtes de bassins versants du 29 avril 2022 ;](#)
- [Retour sur ... la Fresque du Climat pour les membres de la CLE du SAGE Mayenne ;](#)
- [Les actualités des études en cours sur le SAGE Mayenne ;](#)
- [Retour sur ... l'édition 2022 du « Rendez-vous du SAGE Mayenne » - Changement climatique et ressource en eau ;](#)
- [Retour sur ... une rencontre à Ernée entre élus et techniciens Eau \(rivière, bassins versants, pollutions diffuses, ...\) ;](#)
- [Retour sur ... une table ronde sur les économies d'eau dans les entreprises.](#)

❖ [LETTRES D'INFORMATION DU SAGE](#)

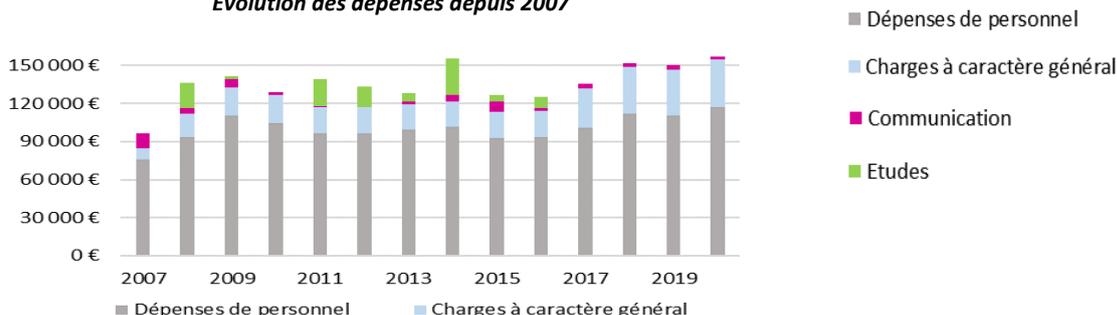
La liste des contacts compte **766 contacts en 2022** : les personnes inscrites via le site Internet, les membres de la CLE, toutes les collectivités du bassin (communes, communautés de communes, syndicats...), les services de l'Etat et les partenaires techniques. **2 lettres d'information** ont été envoyées. Vous retrouverez l'ensemble des Newsletter du SAGE Mayenne au lien suivant : ...

6. Budget et financement

6.1 Dépenses de l'année 2022

Dépenses de personnel (2,6 ETP)	118 254 €	71 %
Charges à caractère général (fonctionnement, déplacements, réunions)	44 441 €	26 %
Communication	5 548 €	3 %
Total	168 243 €	

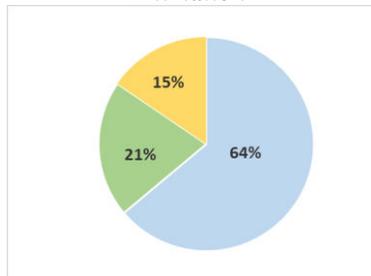
Evolution des dépenses depuis 2007



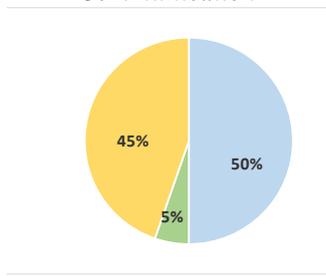
6.2 Contributions financières

Financeurs	Animation	Communication	
Agence de l'eau Loire-Bretagne	98 939 €		64 % des dépenses
Région des Pays-de-la-Loire	32 000 €		20 % des dépenses
Total	130 939 €		

Animation



Communication



Les subventions représentent au total 130 939 € soit 83 % des dépenses du SAGE.

- Agence de l'eau
- Région Pays de la Loire
- Conseil départemental de la Mayenne (*Reste à charge*)

7. Bilan de l'année 2022

La cellule d'animation du SAGE a été mobilisée notamment par :

- Le suivi des actions des maitres d'ouvrages des CTEau et des collectivités (élaboration des documents d'urbanisme, ...)
- La préparation des COFIL annuels des CT EAU Mayenne amont, médiane et aval et des bilans des CT EAU, Mayenne Médiane et Mayenne aval,
- La poursuite de la démarche SAGE Mayenne Eau Cap 2070 avec le diagnostic prélèvements/rejets et l'étude débits écologiques
- La modification de l'arrêté de composition de la CLE pour donner suite aux élections municipales et communautaires,
- L'organisation de journées dédiées aux élus et agents (Rendez-vous du SAGE Mayenne, journée agents milieux aquatiques et érosion transferts, ...)

8. Le calendrier prévisionnel 2023

	Janvier à Avril	Mai à août	Septembre à Décembre
Vie de la CLE	<ul style="list-style-type: none"> Renouvellement de la CLE du SAGE Mayenne 	<ul style="list-style-type: none"> 07 juillet 2023 : Réunion de lancement de la CLE du SAGE Mayenne 	<ul style="list-style-type: none"> Novembre 2023 : Bureau de CLE du SAGE Mayenne Décembre 2023 : CLE du SAGE Mayenne
Communication	<ul style="list-style-type: none"> Travail de mise à jour des outils de communication de la campagne Ecod'eau Mayenne 	<ul style="list-style-type: none"> 18 avril 2023 : Atelier 0 pesticide dans les terrains sportifs de l'Orne ; 30 mai 2023 : Demi-journée agents /élus sur les économies d'eau dans les communes + 3h grands publics sur les économies d'eau à la maison 	<ul style="list-style-type: none"> 23 Octobre 2023 : 8^{ème} édition du rendez-vous du SAGE
	<ul style="list-style-type: none"> Préparation de l'animation scolaires sur les économies d'eau pour l'année scolaire 2023/2024 		
Dossiers spécifique	<ul style="list-style-type: none"> 23 juin 2023 : Evènement de lancement SAGE Mayenne Eau Cap 2070 		<ul style="list-style-type: none"> Septembre 2023 : GT Plans d'eau Octobre 2023 : GT Débits minimums écologiques Novembre 2023 : GT SAGE Mayenne Eau Cap 2070
Tableau de bord	<ul style="list-style-type: none"> Projet de création d'un observatoire du SAGE Mayenne 		
CRBV/CT Eau	Appui à la finalisation du CT Basses Vallées Angevines Romme Suivi des CT Eau Colmont-Ernée, Mayenne médiane et Mayenne aval		
	<ul style="list-style-type: none"> COFIL CT EAU Mayenne amont Ecriture avec l'agence de l'eau des CT EAU Mayenne médiane et Mayenne aval 	<ul style="list-style-type: none"> COFIL CT EAU Mayenne amont / Mayenne médiane / Mayenne aval Temps fort signature des CT EAU Mayenne aval / Mayenne médiane / Ernée-Colmont 	
Suivi du SAGE	<ul style="list-style-type: none"> Suivi des actions mises en place sur le bassin et accompagnement technique des maîtres d'ouvrage Analyse et avis sur les dossiers transmis à la CLE 		

Annexe 1 - Tableaux et cartes d'état des masses d'eau en 2017

L'état des masses d'eau présenté ci-dessous a été évalué par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne à partir des données de suivi 2015 à 2017 et pour une station de référence par masse d'eau. Un niveau de confiance est attribué en fonction de la quantité de données disponible et de la cohérence entre elles.

Pour les masses d'eau superficielles, l'état écologique est évalué sur la base de l'état biologique (*indices biologiques : micro-algues ou diatomées-IBD, invertébrés-I2M2, macrophytes-IBMG et poissons-IPR*) qui est sous-tendu par l'état physico-chimique (*oxygène dissous, saturation en oxygène, demande biochimique en oxygène-DBO₅, carbone organique dissous-COD, nitrates, phosphates, phosphore total et ammonium*).

Etat	
1	Très bon
2	Bon
3	Moyen
4	Médiocre
5	Mauvais
	Information insuffisante pour attribuer un état

Nom	Code	Superficie (km ²)	Etat écologique	Etat biologique	IBD	I2M2	IBMR	IPR	Etat physico-chimique	Oxygène	Nutriments	Matières azotées	Matières phosphorées	Acidification	Température
LA MAYENNE DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A L' AISNE	FRGR0458	154	2	3	3	1			2	1	2	2	2	1	1
LA MAYENNE DEPUIS LA CONFLUENCE DE L' AISNE JUSQU'A LA RETENUE DE SAINT-FRAIMBAULT	FRGR0459	105	4	4	3	2	4	2	3	3	3	2	3	1	2
LA MAYENNE DEPUIS LA RETENUE DE SAINT-FRAIMBAULT-JUSQU'A L'ERNEE	FRGR0460b	117	3	3	3	1			2	2	2	2	2	1	1
LA MAYENNE DEPUIS LA CONFLUENCE DE L'ERNEE JUSQU'A LA SARTHE	FRGR0460c	333	3	4	3			4	3	3	2	2	2	2	2
L' AISNE	FRGR0506	173	3	3	3	2			3	2	3	2	3	1	1
LA GOURBE	FRGR0507	138	2	3	3	2			2	2	2	2	2	1	1
LA VEE	FRGR0508	84	3	3	3	2			3	3	3	2	3	1	1
LA VARENNE DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A L' EGRENNE	FRGR0509	253	2	3	3	1		2							
LA VARENNE DEPUIS L' EGRENNE JUSQU'A LA RETENUE DE SAINT FRAIMBAULT	FRGR0510	66	3	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1
L' EGRENNE	FRGR0511	230	2	2	2	1	1	2	2	1	2	2	2	1	1
LA COLMONT DEPUIS HEUSSE JUSQU'A LA RETENUE DE SAINT FRAIMBAULT	FRGR0512	125	3	3	3	2			3	2	3	2	3	1	2
L' ARON	FRGR0513	175	3	2	2	1	2	2	3	3	3	2	3	1	2
L'ERNEE DEPUIS SAINT-DENIS-DE-GASTINES JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE	FRGR0514	141	3	3	3	1			3	3	2	2	2	1	1
LA JOUANNE DE LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE RUISSEAU DES DEUX EVAILLES	FRGR0515	270	3	3	3	2			3	3	3	2	3	1	1
LA JOUANNE DEPUIS LA CONFLUENCE DU RUISSEAU DES DEUX EVAILLES JUSQU'A LA MAYENNE	FRGR0516	114	3	3	3	2	3	3	3	3	3	2	3	2	1
LE VICOIN	FRGR0517	255	3	3	2	2	2	3	3	3	2	2	2	1	2
L'OUETTE	FRGR0518	122	3	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	1	1
LA SUINE	FRGR1043	34	5	5	2	0		5	2	2				1	1
LA BACONNE	FRGR1102	24	5	5		4		5							

En attente de validation par la CLE du SAGE Mayenne

Nom	Code	Superficie (km²)	Etat écologique	Etat biologique	IBD	I2M2	IBMR	IPR	Etat physico-chimique	Oxygène	Nutriments	Matières azotées	Matières phosphorées	Acidification	Température
LES GRANDES VALLEES	FRGR1120	31	5	5		5		5							
LE ROUILLARD	FRGR1135	26	5	5		5		4	4	4				1	1
LE BERON	FRGR1136	67	5	5	3	5		5	5	5				1	1
LE SOUVERON	FRGR1147	17	5	5		3		5	3	3				1	1
LE MOULINET	FRGR1152	12	5	5		4		5	2	2				1	1
LE PONT PERDREAU	FRGR1163	40	5	5	3	5	3	0	5	4	5	2	5	1	1
LA CHARDONNIERE	FRGR1167	15	4	4		4		3	2	2				1	1
L'OLIVEAU	FRGR1174	10	5	5		5		5	4	4				1	1
LE PONT MANCEAU	FRGR1184	36	5	5		5		5	5	5				1	1
LE BRAULT	FRGR1199	38	3	3	3	2	1	3	4	4	4	3	4	1	1
LE MOYETTE	FRGR1277	26	2												
LE QUARTIER	FRGR1286	70	3	3	3	3			4	4	3	2	3	1	1
LE FOIREUX	FRGR1289	13	2												
LE FRESNE	FRGR1292	23	3	2			2	2	4	4	3	2	3	3	1
L'OUVRAIN	FRGR1294	12	5	5	2	3	3	5	3	3	3	3	2	2	1
LE CORMIER	FRGR1299	11	3												
LE GASTARD	FRGR1300	24	3												
LA JARRIAIS	FRGR1302	38	3						5	5	4	2	4	1	1
LE VILLENEUVE	FRGR1311	16	3												
LES HAIES	FRGR1318	15	3	3	3	2	1		5	4	5	3	5	2	1
LE VAUMORIN	FRGR1320	14	2	3	2	1	3	2	3	3	3	3	2	1	2
L'ANXURE	FRGR1331	52	3	3		2		3	3	3				1	2
LE MONTGUERET	FRGR1335	46	3	3	3	1		2							
LA PERCHE	FRGR1352	33	3												
LE FONTAINE DANIEL	FRGR1354	56	3												
L'OSCENSE	FRGR1359	40	3												
LE ROLLON	FRGR1361	48	3												
L'OLLON	FRGR1368	32	2												
LE BOIS	FRGR1375	16	4												
LES MESSENDIERES	FRGR1376	21	2	3	3	2			4	4	2	2	2	1	1
LE PIGRAY	FRGR1377	11	2												
LA TURLIERE	FRGR1382	18	3												
LE GUIN	FRGR1386	15	3	3		3		3	3	2	3	3	2	1	2

En attente de validation par la CLE du SAGE Mayenne

Nom	Code	Superficie (km²)	Etat écologique	Etat biologique	IBD	I2M2	IBMR	IRP	Etat physico-chimique	Oxygène	Nutriments	Matières azotées	Matières phosphorées	Acidification	Température
LA GAUBERDIERE	FRGR1388	10	3												
LE BURON	FRGR1392	18	4	3	3			3	5	5	3	2	3	1	1
LE VIENNE	FRGR1393	21	2	2	2	2	2	2	3	3	3	2	3	1	1
LE BAILLEUL	FRGR1397	12	3	3	2	3		3	2	2				1	1
L'AVERSALE	FRGR1407	21	3						4	3	4	4	3	1	1
LE LASSAY	FRGR1409	35	3	3	3	2	2	3	3	2	3	3	2	1	1
LE FROULAY	FRGR1410	24	3						2	2	2	2	2	1	1
L'OURDE	FRGR1416	37	5	5	3	3	3	5	3	3	3	3	2	1	1
L'ANGLAINE	FRGR1419	44	2						2	2	2	2	2	1	1
LA DOUARDIERE	FRGR1420	18	3						3	3	0	0	0	1	1
L'ORTEL	FRGR1423	27	3	3	3	3	3	2	3	2	3	2	3	1	1
LA PISSE	FRGR1425	47	3												
LE LONGUÈVES	FRGR1426	15	4	4		2		4	1	1				1	1
LE MENIL ROULLE	FRGR1433	40	5												
LES VALLEES	FRGR1434	33	5	5	4	5			5	4	5	4	5	1	1
L'ERNEE DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SAINT-DENIS-DE-GASTINES	FRGR1591	16	2	3	3	1			3	3	2	2	2	1	1
LA COLMONT DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A HEUSSE	FRGR1595	18	4	4	2	3	2	4	4	4	2	2	2	1	1
LA BEUVRIERE	FRGR1048	19	5	5	3			5	3	3				1	1

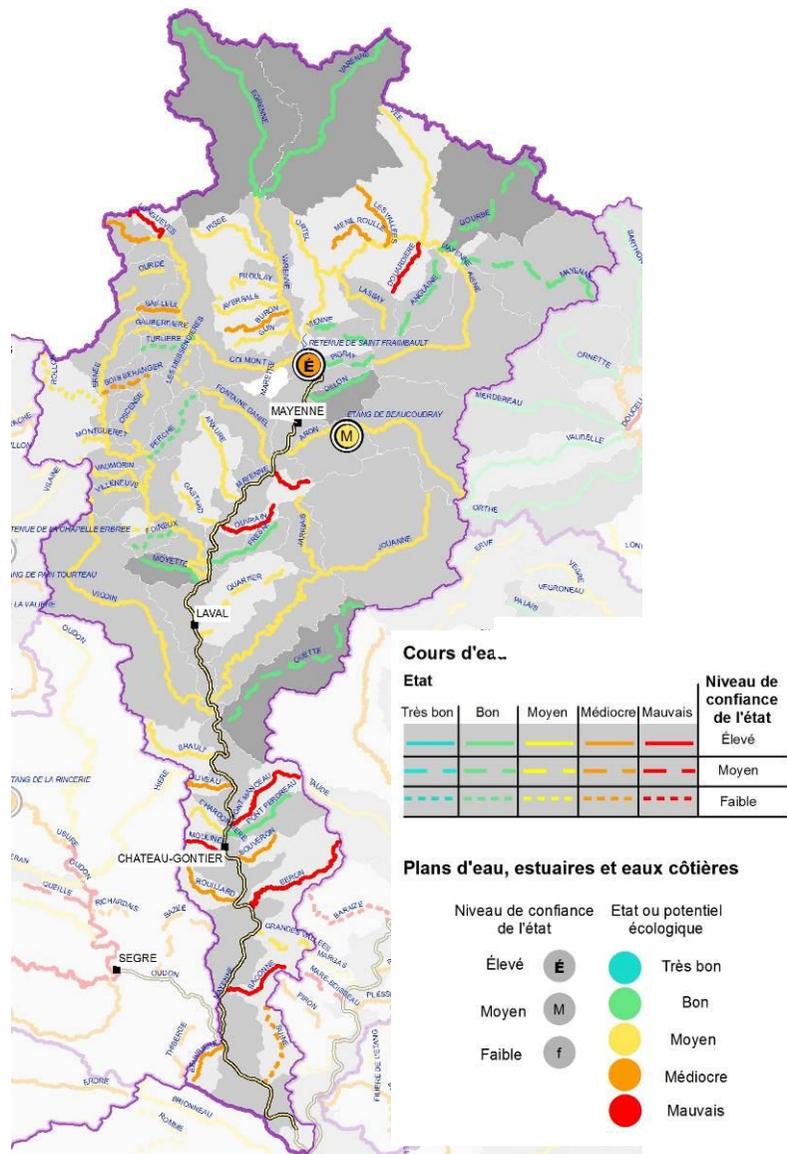
Pour la masse d'eau plan d'eau, l'état écologique est calculé sur la base d'éléments biologiques et notamment le phytoplancton et de l'état physico-chimique (nutriments, transparence, bilan en oxygène). Les données utilisées sont celles de 2012 à 2017.

Masse d'eau plan d'eau	Bon état écologique	Bon état chimique	Etat écologique	Etat biologique	Etat physico-chimique
Retenue de Saint-Fraimbault	2021 Bon potentiel	2015	4	4	5

Pour les masses souterraines, leur état est évalué sur l'aspect qualité chimique (nitrates et pesticides) et quantitatif selon 2 classes : état bon (2) et état médiocre (3). Les données utilisées sont celles de 2012 à 2017.

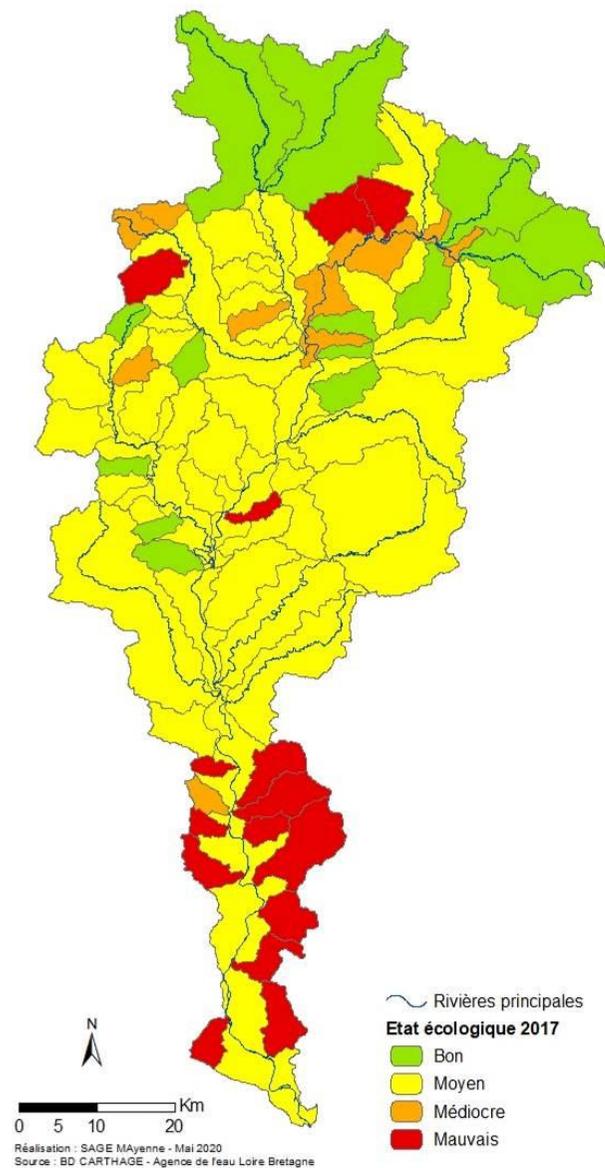
Masse d'eau souterraine	Bon état chimique	Bon état quantitatif	Etat chimique	Paramètre nitrates	Paramètre pesticides	Etat quantité
Mayenne	2027	2015	2	2	2	2

Etat écologique 2013 des masses d'eau cours d'eau et plans d'eau



Carte Agence de l'eau Loire-Bretagne (Données 2011-2013)

Etat écologique 2017 des masses d'eau cours d'eau et plan d'eau



En attente de validation par la CLE du SAGE Mayenne



SAGE du bassin de la Mayenne
Conseil départemental de la Mayenne
39 rue Mazagran - CS 21429
53014 LAVAL CEDEX

sage.mayenne@lamayenne.fr
www.sagemayenne.fr

